



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 21 / 05 / 2026 à 13:25

Date de publication : vendredi 20 mars 2026 à 12:20

Type : Constitution GAEC

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 14/03/2026, il a été constitué une GAEC à capital variable dénommée :

GAEC MIEL ET PAPILLES

Siège social : : Chemin du Creux des Veaux 01510 ARTEMARE **Capital minimum** : 1500 € **Capital souscrit** : 2000 € **Capital maximum** : 50000 €
Objet social : Ce groupement a pour objet l'exploitation des biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés ou pris à bail par lui, et généralement, toutes activités se rattachant à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement, et soient conformes aux textes régissant les GAEC. La réalisation de cet objet ne peut avoir lieu que par un travail fait en commun par les associés, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial **Gérance** : Mme Barlas Philippine demeurant 3 Chemin du Séran 01510 ARTEMARE ; M Cullier Guillaume demeurant 3 Chemin du Séran 01510 ARTEMARE **Cession de parts sociales** : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément unanime des associés.
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/eb59fa7a-bebc-4e95-a2ee-9c3469057c40-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex